

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par le soussigné, Louis-Alexandre Monast, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

QUE:

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, les demandes de dérogation mineure suivantes ont été déposées :

Municipalité de Saint-Isidore - Parc industriel - phase 3 - rue du Camionneur - lot no 6 461 270

Dans le but d'obtenir un permis pour cadastrer des terrains industriels sur le lot 6 461 270, propriété de la municipalité de Saint-Isidore, les normes relatives au frontage ne peuvent être respectées conformément à celles prévues au règlement de lotissement :

	<u>Demandée</u>	<u>Requise</u>
<u>Frontage</u> 5 lots	35 m à 44,59 m	45 m

Le conseil municipal de Saint-Isidore se prononcera sur ces sujets lors de la séance ordinaire du lundi, 7 février 2022, à 20 h 00, au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

Municipalité de Saint-Isidore - Parc industriel - phase 3 - rue du Camionneur - lot no 6 461 269

Dans le but d'obtenir un permis pour cadastrer des terrains industriels sur le lot 6 461 269, propriété de la municipalité de Saint-Isidore, les normes relatives au frontage ne peuvent être respectées conformément à celles prévues au règlement de lotissement :

	<u>Demandée</u>	<u>Requise</u>
<u>Frontage</u> 2 lots	41,07 m et 44,09 m	45 m

9256-8591 Québec inc. - Parc industriel - phase 3 - rue du Camionneur - lot no 6 461 268


Dans le but d'obtenir un permis pour cadastrer des terrains industriels sur le lot 6 461 268, les normes relatives au frontage ne peuvent être respectées conformément à celles prévues au règlement de lotissement :

	<u>Demandée</u>	<u>Requise</u>
<u>Frontage</u> 3 lots	15,36 m à 33,68 m	45 m

Une consultation écrite se déroule de la publication des présentes jusqu'au 3 mars 2022. Au cours de cette consultation, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer peuvent le faire en adressant leurs commentaires soit :

- Par courrier : Municipalité de Saint-Isidore, 128 route Coulombe, Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0
- Par courriel : info@saint-isidore.net

DONNÉ À Saint-Isidore, ce quinzième (15^e) jour du mois de février deux mille vingt-deux (2022).


Louis-Alexandre Monast,
Directeur général
et greffier-trésorier